



# C.A.P VTT

## Ciotat Aventure Passion

Photo  
obligatoire

Numéro d'adhésion :

<b>Nom :</b> <b>Prénom :</b> <b>Né(e) le :</b> Adresse :  Code postal : Ville : Tél maison/mobile : Mail :	<b>Catégorie :</b>	<input type="checkbox"/> <b>Ecole VTT 55€</b> (licence FFC non comprise*) *prendre en plus la licence FFC avant le 31/12
		<input type="checkbox"/> <b>Adhérent 55€</b> (licence FFC non comprise*) *prendre en plus la licence FFC avant le 31/12
		<input type="checkbox"/> <b>Adhérent 65€</b> + licence FFC obligatoire avant le 31/12
		<input type="checkbox"/> <b>Partenaire 0€</b>
Numéro tél. en cas d'Urgence		

(1) Pour commander la tenue du club  
contacter Louis CHABERT  
Email: louischabert@free.fr  
Port: 07 69 65 19 58

ou  ou  +  licence =  ESP  
 CHQ

(1) La tenue du club n'est pas obligatoire mais vivement recommandée.

N° de chèque :

Banque :

**Inscrire les sommes ci-dessus. Chèque global à l'ordre de : CAPVTT**

L'adhésion au club CAPVTT, **OBLIGATOIRE** et renouvelable par année scolaire, impose le respect des règles du règlement intérieur, de l'environnement, l'obligation du port du casque pour la pratique du VTT et de se conformer aux instructions données par les éducateurs.

La signature par les parents de mineurs de ce formulaire d'adhésion est une autorisation pour leur enfant à la pratique du VTT avec le club CAPVTT.

L'école de VTT a lieu tous les mercredis ou samedis de 14h00 à 17h (hors vacances scolaires)

Les parents sont tenus d'accompagner leurs enfants sur le lieu de l'entraînement et les récupérer à l'heure sur le lieu de retour.

Ils certifient avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engagent à le respecter.

L'association a souscrit une assurance en responsabilité civile et ne saurait répondre d'éventuels dommages physiques, physiologiques, psychologiques immédiats ou futurs liés à la pratique du vélo. Les dommages matériels ne sont pas couverts.

Pour toute sortie avec le club, il faut avoir impérativement : un vélo en état (freins, pneus, dérailleurs), un casque, des gants, un bidon d'eau, être à jour de sa cotisation (adhésion et licence). Un nécessaire de réparation (chambre à air,...) est recommandé ainsi que des barres de céréales. Portez la tenue adéquate (protections et casque intégral si ENDURO) et n'oubliez pas le maillot du club.

**Tout adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur en signant ce document d'adhésion.**

Le site <http://www.ciotat-aventure-passion.fr> est le support privilégié pour l'échange d'information entre tous les adhérents.

Un calendrier des activités permet de connaître les dates des événements concernant le club (courses, lieux de rendez-vous, sorties, etc...)

**L'adhésion au club CAPVTT entraîne acceptation pleine et entière du règlement intérieur et autorise l'association à prendre, en cas d'accident, toutes les mesures d'urgence qui pourraient s'imposer (VTT=sport à risque)**

Le Président, ALLAIX Daniel

La Secrétaire

L'adhérent(e) : (signature des parents pour les mineurs)

Le : / / 2021